

LA LETTRE

DU SYNDICAT CFDT-MAE

== EDITO : Des choix, des actes, des résultats ==

Depuis notre LDS spéciale congrès d'août-septembre 2011, notre syndicat a été particulièrement actif. Il a en effet organisé la mobilisation des recrutés locaux en lançant la pétition contre les mesures coût-vie, qui a recueilli plus de 1500 signatures et autant de cartes postales furent envoyées des quatre coins du monde au ministre sur ce sujet. Et, pour la première fois le 9 novembre plus de 1000 recrutés locaux se mettaient en grève. Cette mobilisation sans précédent a fait reculer l'administration qui a finalement décidé d'appliquer la mesure coût-vie au 1er janvier 2011 au lieu du 1er juillet.

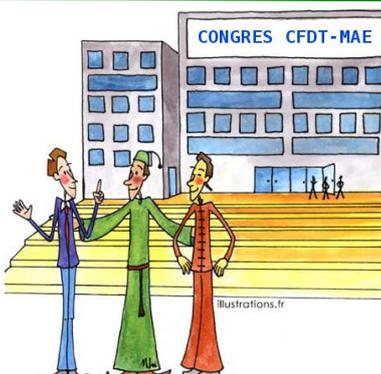
La CFDT-MAE présentait des candidates et candidats aux élections du 15 décembre des représentants du personnel de six commissions administratives paritaires (CAP) pour et des deux commissions consultatives paritaires CCP. Même si la CFDT se tasse légèrement dans les corps techniques (ASIC et SESIC) et perd un siège dans le corps des secrétaires des affaires étrangères, elle demeure la première

organisation syndicale du ministère et conforte sa position dans les CAP des secrétaires de chancellerie (2 sièges), des conseillers des affaires étrangères (2 sièges), des ministres plénipotentiaires (2 sièges) ainsi que dans les deux CCP des contractuels. Au cours de ces six derniers mois, notre syndicat a continué d'exercer sa vigilance sur le respect des règles de nomination des ambassadeurs et sur les déficits de management dans les postes comme à la centrale.

Notre congrès, dont vous trouverez ci-dessous le programme, aura l'occasion de faire le point sur les actions menées et de définir les grandes orientations pour les trois prochaines années. Dans l'immédiat, je souhaite à chacune et chacun une année 2012 riche d'engagements et d'actions réussies dans la solidarité.

A bientôt.

Jean-Pierre FARJON
Secrétaire général
CFDT-MAE



Notre Congrès aura lieu du 23 au 27 janvier au centre Kellerman

17, boulevard Kellermann

75013 Paris

Métro : Porte d'Italie

Bus P.C.1 : Damesne et Porte d'Italie

Programme du Congrès

	Matin	Après-midi
Lundi 23 janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée et installation des participants - Réunion du conseil syndical sortant 	<ul style="list-style-type: none"> - Désignation du bureau de séance - Election des scrutateurs - Contrôle des mandats - Intervention des sections - Présentation du rapport d'activité, interventions et réponses 16h30 : intervention de Marcel GRIGNARD, secrétaire général adjoint de la CFDT
Mardi 24 janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la résolution d'orientation - Interventions et réponses sur la résolution d'orientation - Amendements : débat et vote - Vote sur la résolution d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> - Motions d'actualité - Interventions des représentants des organisations invitées - Présentation du rapport financier et du rapport de la commissaire aux comptes, votes sur les rapports d'activité et financier, quitus au trésorier
Mercredi 25 janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Interventions des représentants des organisations invitées - Election des conseillers syndicaux et du commissaire aux comptes - Proclamation des résultats et clôture du congrès 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion du nouveau conseil syndical - Election de la commission exécutive
Jeudi 26 janvier	<p>Séminaire de formation syndicale pour les représentants des sections de l'étranger destiné à fournir à nos militants dans les postes à l'étranger des outils pour leur permettre d'assurer dans les meilleures conditions possibles leur mandat.</p> <ul style="list-style-type: none"> - questions relatives au dialogue social dans les postes (CCL et CCP) - fonctionnement des sections 	
Vendredi 27 janvier	<ul style="list-style-type: none"> - Séminaire de formation syndicale 	

Proposition d'amendement à la résolution d'orientation

Les sections de Nantes et Brasilia proposent de supprimer le § 1.3.1 « Universalité du réseau » de la résolution d'orientation.

Candidats au conseil syndical et au poste de Commissaire aux comptes

== CANDIDATS AU CONSEIL SYNDICAL ==

BAITAN Eufrozina - RL - Institut français de Bucarest

Secrétaire adjointe de la section CFDT-MAE, EAF Roumanie. Membre titulaire de la CCL Roumanie.
"Continuer à consolider le dialogue social dans le poste et m'investir davantage dans la défense des droits des ADL".

BERTHY Nathalie - Secrétaire de chancellerie, Fès

Conseillère syndicale

"Poursuivre mon investissement pour le syndicat".

CAILLAUD Bertrand - Secrétaire de chancellerie, permanence Nantes

"Je souhaite prendre une part plus active aux questions débattues dans le cadre du conseil syndical"

CHAUSSIN Martine - Contractuelle A, permanence Paris

"Intérêt pour participer aux prises de décisions au sein du syndicat".

COLOMB Anne - SAEP, DE, secrétaire générale adjointe du syndicat
Conseillère syndicale, CE, représentante au CTPM, membre du CHS
"Combattre toute forme de souffrance au travail. Apporter une expertise juridique à la CFDT-MAE entre autres !"

DA SILVA Olivier - CAE Madrid
Conseiller syndical. Représentant du personnel en CAP des SAE (1996-1999)
"Poursuivre mon engagement au profit des camarades. Mettre à disposition mes compétences comptables"

DARIOSECQ Denise - Contractuelle A, permanence Paris. Secrétaire de l'Ados
"Assistant aux échanges en tant que permanente, je souhaiterais participer davantage aux débats et prises de décisions"

DUBOC Thierry - SAEP
Conseiller syndical depuis 1991. A la CE. Représentant titulaire au CTPM
"Je souhaite continuer à participer à l'exécutif du syndicat"

ESPOSITO Olivier - adjoint de chancellerie, permanence Nantes
Président ADOS
"Je souhaite confirmer, et prolonger mon engagement pour la défense de mes collègues et des métiers du MAE et participer plus activement aux décisions du syndicat, notamment sur les dossiers de l'action syndicale, du réseau consulaire et au logement"

FRELOT Nicolas - chargé de mission 2ème catégorie, adjoint à la sous-directrice des stratégies du développement à la DGM. Suppléant à la CCP des contractuels.
"Concrétiser un engagement syndical, après avoir oeuvré au Maroc pour renforcer l'action de la CFDT, puis en Centrale en tant que suppléant à la CCP des contractuels"

GRAY Sophia - adjointe de chancellerie
A représenté le personnel dans la CAP des adjoints.
"Militante engagée, impliquée dans mes mandats. Cela m'intéresserait"

HANSKENS Robert - France Expertise International, Secrétaire de la section CFDT de FEI
"La section syndicale d'entreprise CFDT-FEI est affiliée à la CFDT-MAE. Les adhérents à cette SSE sont les seuls à pouvoir représenter les 3 opérateurs au Conseil syndical. Les problèmes de ces opérateurs sont devant eux. Rien n'est réglé à l'exception de la situation des personnels de FEI"

LAVAUD Jean-Luc - contractuel, chargé de mission auprès du directeur d'ANMO
"Agent contractuel de l'Etat depuis 1987, au ministère de la culture puis au Département à partir de 1994, j'ai été CDisé en 2006. Je souhaite poursuivre mon engagement à la CFDT-MAE au sein du Conseil syndical"

LE MASSON Arnaud - secrétaire de chancellerie, FAE/SAEJ/SCEC/EJ
Conseiller syndical, à la CE, représentant à la CAP des Secrétaires de chancellerie.
"Continuer à participer à l'exécutif du syndicat"

LEME Philippe - adjoint de chancellerie, permanence Nantes
"J'ai occupé dans le passé des fonctions syndicales multiples. Etant permanent, je pense que l'appartenance au conseil syndical est utile. Cela permet de pouvoir participer aux débats du syndicat"

LIANG Virginie - adjointe de chancellerie, permanence Paris, Elue à la CAP des adjoints administratifs. Conseillère syndicale. A la CE.
"Je souhaite continuer à participer à l'action de la CFDT-MAE"

LIJOUR Raphaëlle - secrétaire de chancellerie, permanence Paris
"Je souhaite pouvoir participer à la prise de décision au sein du syndicat"

ROBERT Christine - adjointe de chancellerie, permanence Paris

"Je désire m'investir dans ce syndicat afin de mieux connaître les problèmes inhérents aux agents du ministère".

SERVANTIE Patrice - Consul général à Pointe-Noire

Conseiller syndical, représentant CAP, CTP

"Continuer à apporter dans la mesure de mes capacités et de ma disponibilité ma contribution à l'action collective".

== CANDIDATS AU POSTE DE COMMISSAIRE AUX COMPTES ==

MEAUDE Josiane, Nantes, retraitée. Commissaire aux comptes sortante, ex représentant à la CAP des secrétaires de chancellerie (2005)

Autorisations d'absence

ADHERENTS APPARTENANT A UNE SECTION

Les délégués au congrès, qu'ils soient affectés à Paris, à Nantes ou à l'étranger seront couverts par une autorisation spéciale d'absence (A.S.A.) du 23 au 25 janvier que nous solliciterons auprès du bureau du dialogue social.



ADHERENTS ISOLES (n'appartenant pas à une section)

Nos adhérents étant éparpillés sur la surface du globe, souvent dans des pays trop lointains pour envisager un déplacement à Paris, beaucoup seront amenés à voter par procuration. Si tu es dans ce cas, tu trouveras ci-dessous un formulaire qui te permettra de confier un mandat à un adhérent ou à une section de ton choix. **Ton mandat devra nous être parvenu par courrier, par télécopie ou par messagerie électronique, le 20 janvier 2012, 17 heures, dernier délai,** à l'adresse suivante :

Permanence CFDT-MAE

57, boulevard des Invalides

75007 Paris

Télécopie : 02 51 77 26 21

Mél. : cfdt-mae.paris@diplomatie.gouv.fr

Le mandat que tu confieras par ce document ne pourra être valable que si tu ne relèves d'aucune section CFDT-MAE. Le cas échéant, n'hésite pas à prendre contact avec les permanences CFDT-MAE, (Paris ou Nantes) pour déterminer à quel camarade ou à quelle section confier ton mandat.



CFDT-MAE - VIIIème congrès - JANVIER 2012 MANDAT

Je soussigné(e) :

adhérent(e) isolé(e) en fonction à :

Donne mandat à (1) :

Ou, à défaut, à (2) :

Pour voter à ma place lors du VIIIème congrès du syndicat CFDT-MAE qui aura lieu du 23 au 25 janvier 2011

(1) - indiquer le nom et le prénom de l'adhérent ou le nom de la section auquel ou à laquelle le mandat est confié en priorité.

(2) - indiquer ici les nom et prénom d'un autre adhérent à qui serait confiée la procuration si l'adhérent mandaté en priorité était empêché, ou bien si le nombre de mandats sur son nom était trop important (un délégué ne peut détenir plus de 10 mandats pour l'administration centrale et 30 pour l'étranger).

